



N° 35

Séance du 09/07/2019 (2<sup>ème</sup> lecture)

**Objet : Organisation de l'évènement sportif « Ouzouri Wa Mwéndro 2019 ».**

L'Assemblée délibérante s'est réunie le 09 juillet 2019 à 18h00 pour une deuxième fois, après une première convocation le 05 juillet 2019 sans atteindre le quorum prescrit par la loi, dans ses locaux de Mroalé sous la présidence de M. IBRAHIMA SAID Maarifa.

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 38  
Présents : 9  
Nombre suffrages : 10

Date de convocation :  
05/07/2019

Date d'affichage :  
05/07/2019

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

Et affichage du :

**Etaient présents :**

M. HAMIDOU Mouhamadi Ali, M. IBRAHIMA SAID Maarif, M. MADI Saïd, M. MROVILI Mouhamadi Moindjié, M. YOUSOUFOU Soulaïmana, Mme SAID Moinécha, M. SAID Mohamed Barrabe, Mme DOUKAINI Kamaria et Mme MADI ASSANI Binti.

**Etaient absents :**

M. ANTOYISSA Zaïnoudine, Mme ABDOU-MADI Sandati, M. MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, Mme MAHADI Salima, Mme MROVILI Amina Moilim, M. ATTOUMANI Harouna, Mme SAINDOU Dhoirifia, M. ABDALLAH Saïd, Mme ABDOU COLO Nassuhati, M. HAIDAR Mohamed El-Amine, M. HAROUNA Zaidani, Mme AHMED Fatima, M. ANTOINE Ibrahim Salim, Mme AHMED Aïda, M. ALI-MALLOU Assani, Mme CHANFI Dahabia, M. IBRAHIMA SAID Maarifa, M. KAMARDINE Mansour, Mme BACAR Inchaty Soilihi, Mme MAHAMOUDOU Laouia, Mme MASSIALA Sadanati, M. MIKIDADI Madihali, Mme ALI Fatima, M. ATTOUMANI Issoufi, M. MATTOIR Abdullah, M. AHMED-COMBO Ali, M. HAMADA Dahalane Patrick, Mme BAMANA Anchya, M. ABDOU Mikidachi, et Mme MVOULANA Chakila Laila.

**Procuration :** Mme BAMANA Anchya a donné procuration à M. IBRAHIMA SAID Maarifa ;

**Etaient excusé :** M. Zaïnoudine ANTOYISSA, président de la 3CO, est en mission de la 3CO à Paris pour la signature du Contrat de Convergence et de transformation de Mayotte 2019-2022.

**Secrétaire de séance :** Mme SAID Moinécha.

Vu la délibération n° 13 du 30 mars 2019 portant vote du budget primitif 2019 de la 3CO ;

Vu la délibération n° 18 du 30.05.2019 portant décision modificative n° 2 au budget primitif 2019 de la 3CO ;

Vu la délibération n° XX du 05.07.2019 portant décision modificative n° 3 au budget primitif 2019 de la 3CO ;

Vu le dossier de demande de subvention déposé par l'Office de tourisme de la 3CO à la 3CO en date du 11 juin 2019 relatif au projet « Ouzouri Wa Mwéndro 2019 » ;

Considérant l'intérêt que porte la 3CO pour ledit projet ;

Considérant que le montant sollicité est de 50 000 € ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- ✓ Décide d'allouer une subvention de **30 000 €** à l'Office de tourisme de la 3CO pour l'organisation du projet « Ouzouri Wa Mwéndro 2019 » ;
- ✓ Dit que cette somme est imputée au compte 6574-01 « subvention de fonctionnement aux associations et autres » du budget primitif 2019 de la 3CO.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait conforme,

Fait à TSINGONI, le 09/07/2019.

Le Président,

